



Plan de Prévention des Risques

"Inondation et chutes de blocs rocheux"

Révision partielle

Commune de Culoz-Quartier de la gare

Vu pour rester annexé à notre
arrêté de ce jour,

05 DEC. 2008

Bourg-en-Bresse, le:



signé Pierre SOUBELET

Direction Départementale
de l'Équipement de l'Ain
Service Risques et Prévention
Cellule Prévention des Risques
23 RUE BOURGMAYER
BP 410
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Prescrit le : 26 juin 2008

Mis à l'enquête publique

du : 25 août 2008

au : 25 septembre 2008

Approuvé le : **05 DEC. 2008**

Bordereau des pièces

- Notice explicative.
- Plans de zonage.
- Règlement.



Plan de Prévention des Risques

"Inondation et chutes de blocs rocheux"

Révision partielle

Commune de Culoz-Quartier de la gare

Plans de zonage

Vu pour rester annexé à notre
arrêté de ce jour,

Bourg-en-Bresse, le: **05 DEC. 2008**

signé Pierre SOUBELET



Direction Départementale
de l'Équipement de l'Ain
Service Risques et Prévention
Cellule Prévention des Risques
23 RUE BOURGMAYER
BP 410
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Prescrit le :26 juin 2008

Mis à l'enquête publique
du : 25 août 2008
au : 25 septembre 2008

Approuvé le :
05 DEC. 2008

LEGENDE

ECHELLE: 1/2 000^e

-  Risque de chute de blocs rocheux
-  Zone violette (inconstructible sans protection d'ensemble)
-  Zone bleue foncé (zone protégée par une levée de terre, aménagements possibles)
-  Zone bleue (zone protégée par des barrières métalliques, constructible avec prescriptions)
-  Merlon
-  levée de terre
-  Barrières métalliques
-  Périmètre concerné par la révision du PPR

Extrait du Plan de zonage
du PPR approuvé
le 9 juillet 2004

MOLARD JUGEANT

LEGENDE

ECHELLE: 1/2 000^e

-  Risque de chute de blocs rocheux
-  Zone violette (inconstructible sans protection d'ensemble)
-  Zone bleue foncé (zone protégée par une levée de terre, aménagements possibles)
-  Zone bleue (zone protégée par des barrières métalliques, constructible avec prescriptions)
-  Merlon
-  levée de terre
-  Barrières métalliques
-  Périmètre concerné par la révision du PPR

Révision du PPR
Plan de zonage

MOLARD JUGEANT

EN LA BERNADE

EN LA BERNADE

